DGEF 20.06.2019

Vol groupé Géorgiedu 28 juin : Répartition des familles

I) Situation arrêtée au 20.06 (Données provisoires) :

Recensement GESTEL : 90 personnes représentants 26 familles

- **Préfectures qui procèderont à une interpellation le 28 juin au matin**
  - Préfecture 31 (Haute-Garonne) : 4 familles, 15 personnes dont 6 mineurs
  - Préfecture 33 (Gironde) : 5 familles, 20 personnes dont 10 mineurs
  - Préfecture 47 (Lot et Garonne) : 4 personnes dont 2 mineurs

- **Préfectures qui procèderont à un placement aux CRA le 27 juin :**
  - Préfecture 11 : 1 famille, 4 personnes dont 2 mineurs (CRA de Toulouse)
  - Préfecture 21 : 1 famille, 4 personnes dont 2 mineurs (CRA de Nîmes)
  - Préfecture 34 : 14 familles, 45 personnes, dont 20 mineurs (CRA de Toulouse)

II) Plan de vol

N° de vol	Départ	Jour	Heure	Arrivée	Heure
TGZ2781	*TBILISSI*	*28/06/2019*	*08h30*	*TOULOUSE*	*11h30*
ATGZ2782	TOULOUSE	28/06/2019	13h30	TBILISSI	20h00

Les familles doivent être présentées à l'aéroport à **11h30 dernier délai.**

.../...

III) Répartition et priorisation des placements en CRA et sur interpellation

1) Le CRA de Nîmes :

- Famille [redacted] 4 personnes, 1 couple 2 mineurs / 1 chambre (21)

2) Le CRA de Toulouse-Cornebarrieu :

Il disposera d'une capacité d'accueil de 28 places soit :

- 16 places familles réparties en 2 chambres (1 famille par chambre)

- Famille [redacted], un couple, 2 enfants (11)
- Famille [redacted] 2 adultes, 2 enfants (34)

- 6 chambres de 2 places par transformation de places femmes en place famille :

  Les couples pourront être séparés avec les hommes placés en secteur homme et les femmes en secteur famille

- Chambres femmes (6 chambres de 2) :

Chambre 1 : [redacted], 1 femme, 1 enfant (34)

Chambre 2 : [redacted], 1 femme, 1 enfant (34)

Chambre 3 : [redacted] : 1 femme, 1 enfant (34)

Chambre 4 : [redacted] : 1 femme, 1 enfant (34)

Chambre 5 : [redacted], 1 femme, 1 enfant (homme en secteur homme) (34)

Chambre 6 : [redacted] 1 femme, 1 enfant (homme en secteur homme) (34)

Total Général placement : 26 personnes

IV) Interpellations journée du 28 juin

- **Préfecture 31 (Haute-Garonne) / 4 Familles :**
  - [redacted] : 2 adultes, 2 mineurs
  - [redacted] 2 adultes, 2 mineurs
  - [redacted] 2 adultes, 2 mineurs
  - [redacted] 2 adultes, 1 mineur

- **Préfecture 33 (Gironde) / 5 Familles :**
  - [redacted] : 2 adultes, 4 mineurs
  - [redacted] 2 adultes, 2 mineurs
  - [redacted] : 2 adultes, 2 mineurs
  - [redacted] : 2 adultes, 1 mineur
  - [redacted] 2 adultes, 1 mineur

- **Préfecture 47 (Lot et Garonne) / 1 Famille :**
  - [redacted] : 2 adultes, 2 mineurs
- **Préfecture de la Creuse / 1 famille**
  - [redacted] : 2 adultes, 3 mineurs

Les interpellations ne pourront intervenir qu'à partir de 6h du matin.
Il convient de prévoir un délai d'1h, voire 1h30 afin de laisser la famille préparer ses bagages.
Un plateau petit-déjeuner devra également prévu pour chaque membre de la famille.

Total général interpellation : 46 personnes

Total Général placement + interpellation : 72 personnes

V) Aspects opérationnels

- Installation d'une cellule de coordination et d'un process de remontée de l'information

Une cellule d'appui et de suivi sera ouverte à la DGEF à partir de 15 h le 27 juin jusqu'au décollage du vol. Elle sera armée selon les modalités suivantes :